



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le président du conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) se réjouit du lancement du « Plan vélo » qui vient d'être annoncé à Angers par le Premier ministre, le ministre d'Etat de la transition écologique et solidaire et la ministre des transports. Cette annonce du gouvernement illustre très concrètement la priorité donnée aux mobilités du quotidien, telle qu'elle a été énoncée dès juillet 2017 par le président de la République.

L'AFITF, qui a recentré ses investissements sur l'amélioration des infrastructures existantes et des systèmes de mobilité du quotidien, a également commencé à soutenir quelques projets de mobilités actives. L'agence a ainsi apporté son concours financier au volet mobilités douces des Contrats de plan Etat Régions et aux aménagements connexes (pôles d'échanges multimodaux notamment) réalisés dans le cadre des appels à projets de transports collectifs urbains en site propre.

Le « Plan vélo » du gouvernement, qui s'inscrit dans la durée et dont la dimension financière est sans précédent (350M€ sur 7 ans), donnera un élan certainement décisif aux initiatives portées localement dans le domaine des mobilités actives. L'Agence se tient à la disposition du ministère des transports pour apporter son concours financier à ce « Plan vélo », selon des modalités qui pourront être étudiées dès le prochain conseil d'administration de l'Agence, prévu le 24 octobre.

Christophe BECHU

L'Agence de financement des infrastructures de transport de France est un établissement public de l'État qui a pour mission de concourir au financement des projets d'infrastructure dans un souci de développement durable. A cet effet, il mobilise les ressources d'origine essentiellement routières et autoroutières qui lui sont affectées pour financer les grands équipements nationaux et les projets contractualisés quel que soit le mode de transport : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, collectif urbain ou intermodal.

Contact AFITF - Secrétariat général : Tel : 01 40 81 15 60
Mel : contact.afitf@i-carre.net
Site internet : www.afitf.net